Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 26 (1897)

Heft: 12

Artikel: Quelques notes sur la liaison des mots

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039437

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXVIe ANNÉE N° 12. DÉCEMBRE 1897

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : — *Quelques notes sur la liaison des mots. — La mémoire dans ses applications pédagogiques (suite). — Examens de recrues pour l'année 1896. — Partie pratique. — Langue française. — Bibliographie. — Conférence officielle des instituteurs du IVe arrondissement au pensionnat de Fribourg, le 6 novembre 1897. — Avis.*

QUELQUES NOTES SUR LA LIAISON DES MOTS

1. Chacun sait que, dans la lecture ou dans le discours, les mots d'une proposition ou d'une partie de proposition ne sont pas prononcés séparément, mais que l'usage est de réunir plusieurs mots qui se suivent, si bien qu'une personne ne connaissant pas la langue, ne parviendrait pas à distinguer les éléments d'une phrase prononcée devant elle C'est ainsi que la proposition : *Je ne puis rien* se prononce comme si elle se composait d'un mot unique : *Genepuirien*

Cette réunion des mots dans la lecture ou dans le discours est pratiquée plus ou moins dans toutes les langues ; mais elle offre dans la langue française des difficultés, qui vont faire l'objet de la présente étude

2 Deux cas se présentent suivant que les mots qui se suivent commencent par une consonne ou par une voyelle (Nous rappelons en passant que l'*h* aspirée doit être envisagée comme

une consonne, et qu'il n'y a pas à tenir compte de l'*h* muette, parce qu'elle ne se fait pas sentir dans la prononciation.)

3. Lorsque deux ou plusieurs mots consécutifs commencent par une consonne, le groupement se fait en tenant compte du sens, sans autre difficulté.

Soit le vers de Racine :

Lē jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur ; on lira : *Le jour nèpaplupur kelefon demonkeur.*

4. Il n'y a non plus aucune difficulté autre que celle du groupement d'après le sens, lorsqu'un mot finissant par une voyelle autre que l'*e* muet est suivi d'un mot commençant par une voyelle.

Exemple : *Il y a une heure que j'ai écrit* ; dites : *Ilyauneure kejéécri.*

5. Nous appellerons syllabe sonore de la fin d'un mot, la dernière syllabe qui a une voyelle autre que l'*e* muet Ainsi, dans *Fribourg, bourg* est une syllabe sonore, et dans *Lausanne*, la dernière syllabe sonore est *san.*

Lorque la dernière syllabe sonore d'un mot se termine par une consonne et que le mot suivant commence par une voyelle la consonne finale du premier mot s'unit ordinairement à la voyelle initiale du mot suivant, de manière à ne former avec elle qu'une seule syllabe dans la prononciation.

Ex : *Un terrible accident.* (*Un terri-blaccident.*)
De terribles accidents (*De terrible-zaccidents.*)

On dit, en ce cas, que la consonne finale du premier mot *s'appuie* sur la voyelle initiale du mot suivant.

6 Cette manière de réunir les mots par la prononciation, s'appelle la *liaison.*

Deux considérations principales dominent toute cette question : 1° l'observation du *sens* général de la phrase et de chacune de ses parties ; 2° le soin de l'*harmonie*, ce qui est une affaire de goût, et partant soumise à des règles quelquefois capricieuses, à des exceptions dictées par l'usage ou par la délicatesse de l'oreille.

Le but de la présente étude est de faire connaître les règles les plus communes, dont l'observation permettra à nos lecteurs d'éviter des fautes assez ordinaires dans la lecture ou dans le discours.

Principes fondamentaux

La langue française, chacun le sait, fait de très grands sacrifices à l'euphonie. Beaucoup de règles de la grammaire n'ont pas d'autre raison d'être. Or, nulle part autant que dans la *liaison des mots*, il n'y a lieu de tenir compte de l'harmonie de la phrase, puisque la liaison des mots a déjà par elle-même pour but de flatter l'oreille.

Les bons écrivains et les orateurs maîtres de la langue prennent soin, sans aller jusqu'à l'affectation, de donner aux

phrases une série de sons harmonieux. Un bon style se reconnaît à plusieurs signes, mais l'un des principaux est la facilité avec laquelle les *liaisons*, toujours simples et euphoniques, se font à la lecture.

Il y a des rencontres de voyelles, désagréables à l'oreille, que l'écrivain, le plus attentif à l'harmonie ne pourrait pas éviter. L'usage y a pourvu, au moyen de l'emploi du *t* euphonique. Ainsi, l'on écrira : *Aime-t-il ?*, et l'on prononcera : *Aime-til ?*, pour éviter de dire : *Aimil ?* ou *Aime-il ?*

Ce besoin d'euphonie est si bien senti, que le peuple introduit abusivement des lettres que l'usage n'autorise pas. L'on connait la chanson :

Malb'roug *s'en va-t-en guerre*, au lieu de : *s'en va-en-guerre.*

L'écrivain et l'orateur s'attacheront à éviter les rencontres de voyelles désagréables à l'oreille. Le lecteur ne peut pas modifier le texte qu'il a sous les yeux ; mais il parviendra souvent, par d'habiles suspensions ou par d'autres artifices, à dissimuler, ou au moins à atténuer certaines cacophonies.

10. Toujours par raison d'euphonie, le lecteur évitera quelquefois des liaisons, conformes aux règles, mais qui choqueraient l'oreille. Ainsi, on ne prononcera pas : *Il est arrivé vers onze heures*, en faisant la liaison : *ver-zon-zeu* ; mais on dira : *ver on-zeu*. Par contre, rien n'empêche de dire ; *Il est onze heures* (*è-ton-zeu*).

De même, on dérogera à la règle d'après laquelle le *t* final des substantifs ne se prononce pas, et on fera sentir exceptionnellement ce *t* pour éviter des rencontres de sons désagréables à l'oreille. Il est mieux de dire : *Un bruit intense, un bruit inusité* (*brui-tin*, *brui-ti*) pour éviter les sons *uièn*, *uii*. On dira aussi : *Un endroit inexploré* (*an-droi-tî* et non pas *an-droi-i*) ; ou bien encore : *Endroit escarpé* (*an-droi-tes-carpé*).

12. Une autre règle également importante est la suivante : La consonne avec laquelle on fait la liaison doit être prononcée avec douceur et en quelque sorte affaiblie. Ainsi dans *un bruit intense*, la syllabe *tin* n'aura pas le même son que dans *tintamarre ;* le *t* aura plutôt un son intermédiaire entre celui du *t* et celui du *d*.

Pour la même raison, dans : *sec et sonnant*, le son du *c* de *sec*, sera très légèrement plus dur que *g* dans *égard*.

13 La lettre *s*, dans les liaisons, prend en général le son de *z*. Ainsi : *Mauvais esprit*, se prononce *mau-vè-zes-prit*.

Il faut faire exception pour *s* précédé d'une autre consonne ; elle conserve le son qu'il a dans : *sensé*. Exemple : *sens intime*, qui ne se prononce ni *san-cin*... ni *san-zin*..., mais quelque chose d'intermédiaire.

14. De même la lettre *r* prend toujours le son doux qu'elle a dans *érudit*. Exemple : *Le général trouva le fort abandonné ;* lisez : *for-a-bandonné*.

15. En vue de l'euphonie au moins autant que pour faire

bien sentir le pluriel, le *s* final des mots donne lieu à une liaison, même lorsqu'on n'en ferait pas avec toute autre consonne, par exemple, entre deux membres de phrases ou entre deux petites phrases. *Le paysan vivra de peu de chose ; il hypothèquera son bien* (*cho-zil...*)

16. Tout au contraire, la lettre *n* est celle de toutes qui se prête le moins bien aux liaisons. Exemples : *Le paysan vivra de rien ; il se privera*, (*etc rien-il*).

17. Le *m* de *parfum* a la prononciation de l'*n* et ne se lie pas à la voyelle du mot suivant. Exemple : *Un parfum évaporé* (*par-feun-é...*)

18. Un certain nombre de substantifs sont terminés par *x*, principalement au pluriel ; cette consonne s'unit à la voyelle suivante, à moins que le sens de la phrase ne s'y oppose ; mais elle prend le son du *z*. Ex. : *Cet ouvrier ne livre que des travaux achevés* (*vo-sa*) *Le flux et le reflux* (*flu sé.*)

19. L'*e* muet de la fin des mots s'élide devant une voyelle, et c'est la consonne précédant immédiatement cet *e* muet qui se fait sentir dans la liaison. Ex. : *Qu'il vienne avec vous* (*qu'il viè na...*) ; *Mettez dans la salade de l'huile et du vinaigre* (*lui-lè-du...*)

(*A suivre.*)

LA MÉMOIRE

DANS SES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

(*Suite.*)

L'association des idées est une loi de la mémoire en vertu de laquelle une idée éveille une ou plusieurs idées *contiguës*.

Les idées *contiguës* sont celles qui se trouvent réunies dans la conscience ou qui se sont succédées immédiatement. Les idées de *fleuve, source, affluent, cours, bassin, embouchure* sont des idées *contiguës* comme celles de *Tel, pomme, Alto f*, etc. On distingue la contiguïté *subjective* qui a lieu entre nos pensées et la contiguïté *objective* qui a lieu entre les événements en dehors et indépendamment de nous. C'est à cette dernière que se rapportent les synchronismes, les chronologies, les généalogies, etc. C'est la contiguïté personnelle qui est la condition fondamentale de l'association des idées en ce que les groupes anciens d'états de conscience ou d'idées tendent à se reconstituer. « Soit un groupe A B C disparu de la conscience, ou, pour prendre un exemple concret, une chute de cheval (A)